

Décision

Générale

colonial

Décision n° 948/BPE concernant les Services Etat.

n° 948/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juin 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Le Henanf (Paul), attaché de 2e classe, 1er échelon, de la F.O.M. est chargé de l'expédition des affaires courantes du Cercle d'Ali-Sabieh et nommé, à titre intérimaire, président du Tribunal du deuxième degré, dans le ressort dudit cercle, pour compter du 11 mai 1966 et pendant l'absence de M. Bergeron (Jean), administrateur de 7e échelon des A.O.M., commandant de Cercle d'Ali-Sabieh, titulaire d'un congé annuel à passer en métropole.